

(1) L'hypothèse retenue est qu'une communauté baigne, meilleures conditions de développement et de l'application ^{et la systématisation} de méthodes de développement imposées à son jeune peuple. Le jeune d'un peuple est lié aux conditions qui ont accompagné son émergence et aux caractéristiques, recueils de son développement historique. Les peuples créoles et de peuples relativement jeunes (moins de quatre siècles) ont la chance de fournir états relativement proches et reformés des conditions de leur émergence et de l'ensemble de leur développement historique subséquent. Les phénomènes de créolisation sont-ils qui ne sont fermés dans la définition du jeune des peuples créoles et la créolité - qui est le principe actif des mécanismes de créolisation - peut-elle être isolée comme élément sub-épistémologique pertinent? Il y a là un problème - le cercle où le problème central - lequel dépendent la fragilité ou, au contraire, la ^{spécificité} des fondements de la créolité non seulement comme mouvement de ~~politique~~ ^{politique} mais même comme mouvement esthétique à valeur sous-opérative (je veux dire un mouvement qui soit autre chose qu'une mode, comme certains de nos docteurs se plaisent à le répéter).

↳ Suo jidien
 ↳ C'est pas la (non)
 ↳ le boy femme
 ↳ non pas celle de l'histoire
 ↳ mais des ~~jeunes~~
 ↳ le cré

2) Quelques traits historiques ~~qui~~ forgés par les communautés créolophones et des personnes qui semblent s'en défaire au nom d'une encre de canonisation : définition sublimotopique de la créolité. (Plotin).

3) Pour une politique de la créolité ou une créolisation de la politique?

4) Apparemment

Non (Plotin)
C'est la définition de la créolité
C'est la définition de la créolité
C'est la définition de la créolité
C'est la définition de la créolité